Logements à but social Grangette - Praz-Séchaud 1010 Lausanne / VD



Photos Deprez

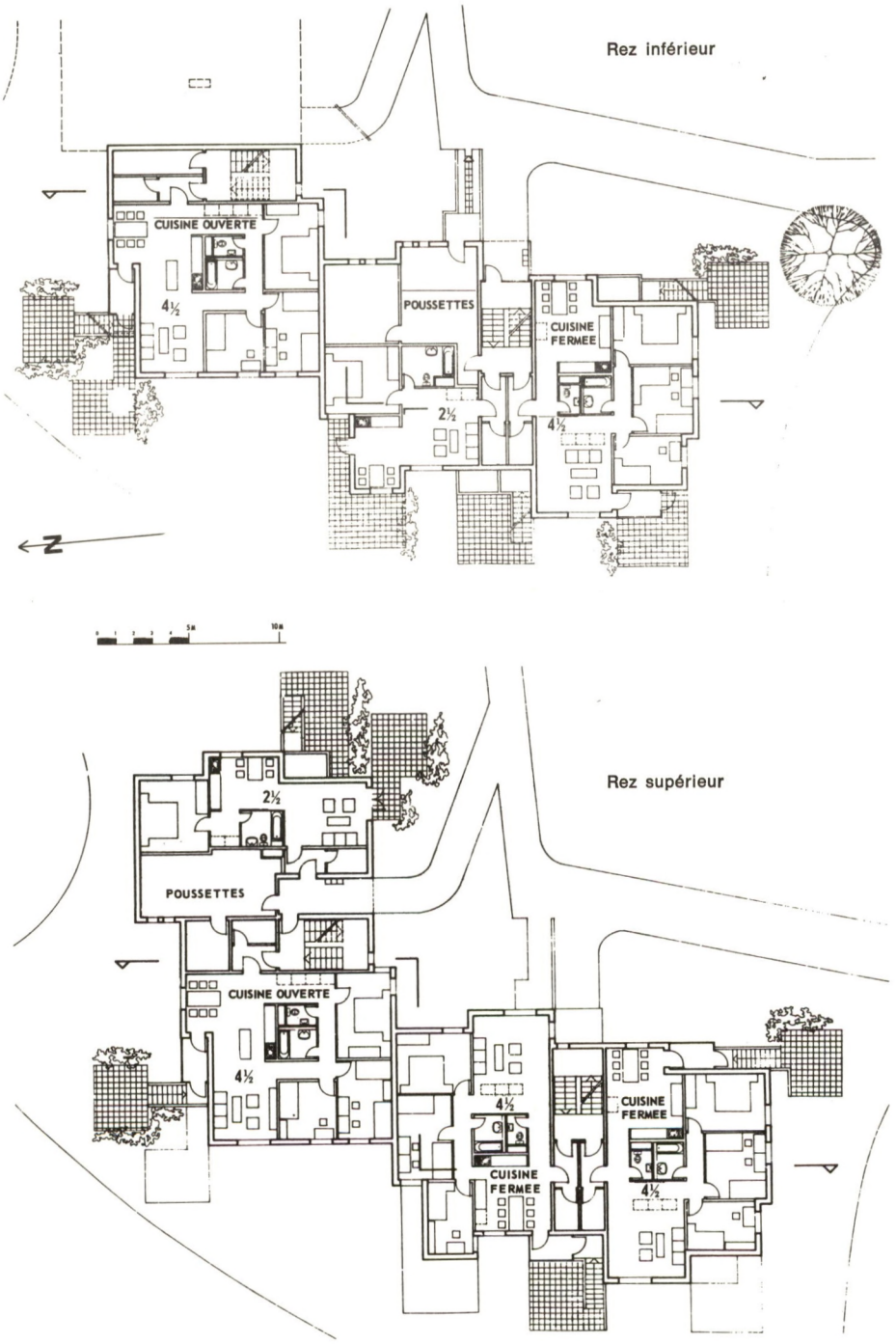
Architecte	AAA, Atelier des architectes associés, représenté par Alin Décoppet, architecte FAS/SIA, dipl. EPFL ; collaborateurs : F. Boss, R. Burki, B. Quartenoud, ✆ (021) 26 56 04, 1006 Lausanne
Bureaux techniques	
— *génie civil*	René Suter, ing. SIA, dipl. EPFL, Lausanne
— *électricité*	Electro-Etudes S. A., Pully
— *chauffage et ventilation*	Eigenmann & Brunner, Epalinges
— *sanitaire*	Getco S. A., Bureau E. Buchs, Lausanne
Mise en couleurs	J.-C. Hesselbarth
Coordonnées topographiques	540.800 / 154.400
Altitude	700 m
Conception	1970
Réalisation	1974-1977



Programme

8 bâtiments locatifs
3 classes d'école
1 mini-centre (magasin d'alimentation)
1 local social (bar à café)
1 groupe d'abris centralisé
1 groupe de 5 ateliers d'artistes à construire
1 parking fermé de 48 voitures
90 places de parc extérieures (dont 64 à construire)
276 places couvertes réalisables en extension

Exemples de plans



Caractéristiques

Coût total des constructions	Fr.	28 290 000.—
Aménagements extérieurs et divers	Fr.	7 820 000.—
Coût total de l'opération sans le terrain (cédé en droit de superficie)	Fr.	36 110 000.—

			Surfaces moyennes nettes des appartements
Surface du terrain	29 582 m²	1 pièce	36,80 m²
Coefficient d'utilisation	0,88	2 pièces	58,50 m²
Surface bâtie	6 930 m²	2 ½ pièces	68,50 m²
Surface brute des planchers habitables	26 006 m²	3 ½ pièces	91,40 m²
Cube SIA	98 900 m³	4 ½ pièces	105,80 m²
Prix du m³ SIA environ	Fr. 286.—		

Particularités

— **Le contact humain, la vie du quartier**
Les places de jeux situées le long des cheminements, les passages couverts, le magasin et les buanderies équipées de machines à repasser ont été disposés de manière à faciliter le contact entre habitants.

— **Priorité aux piétons**
Les circulations piétonnières sont séparées.

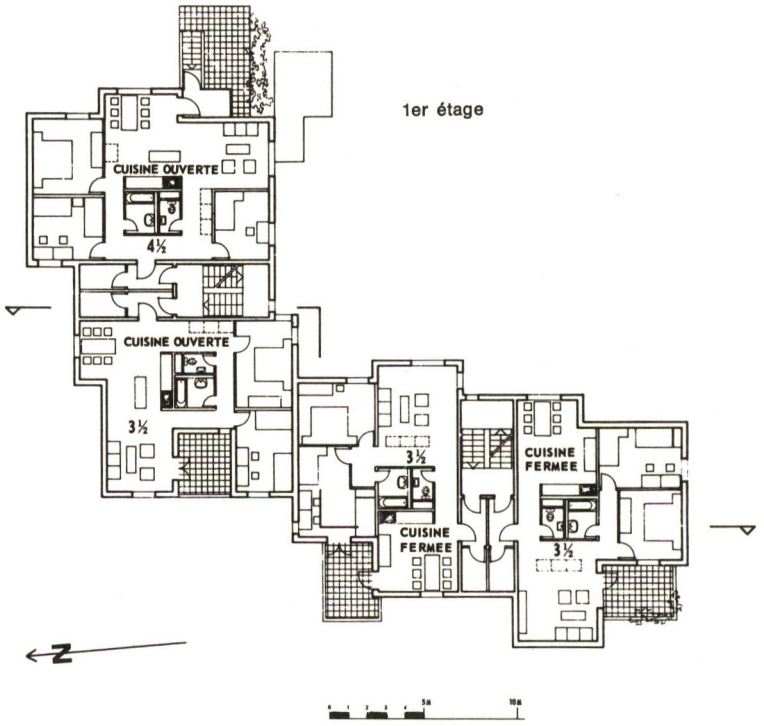
— **149 appartements différents**
Afin de lutter contre la monotonie des grands ensembles et dans le but de rechercher un cadre personnalisé, chaque appartement est différent des autres dans les immeubles bas.
Le développement décalé des façades donne une plus grande liberté de placement des fenêtres, permettant ainsi une meilleure utilisation des vues ; chaque appartement profitant en général de trois orientations différentes.

— **Contact avec la nature**
Le groupement non rigide des bâtiments permet à chaque appartement de bénéficier d'un prolongement extérieur. Les rez inférieurs et supérieurs possèdent en effet des jardinets, les 1er et 2e étages disposent de terrasses.

— **Des cuisines intégrées au foyer**
La moitié environ des logements disposent de cuisines fermées suffisamment vastes pour y manger confortablement. L'autre moitié des appartements possèdent des cuisines « ouvertes » permettant à la ménagère de participer à l'activité familiale.

— **Mise en couleur**
Chaque bâtiment possède une couleur distincte, étude effectuée en collaboration avec un artiste peintre.







Construction

Dalles en béton armé avec dalles « Prélam ».
Murs en brique de terre cuite avec isolation fibre de verre et doublages en carreaux de plâtre.
Toitures plates avec étanchéité multicouche.
Fenêtres en bois peintes.
Vérandas et porches d'entrée en métal à peindre.

Bibliographie

AS Architecture suisse
Nº 31 / Avril 1978

